

Charte du délégué

**En qualité de délégué(e) s, titulaires comme suppléants,
Nous avons le devoir de :**

- Prendre part à toutes les réunions pour lesquelles nous avons été convoqué(e)s. Consulter la session sur tous points liés à la formation et transmettre toutes les informations recueillies à l'équipe de l'IFAS.
- Respecter les règles de discrétion et de confidentialité

Nous avons le droit de réunir les élèves de la session (à condition de prévenir la responsable de l'IFAS) pour :

- Collecter les avis
- Elaborer les projets
- Réfléchir à tout ce qui pourrait améliorer notre qualité de vie en formation

.....délégué(e)s
titulaires et

.....délégué(e)s suppléants de la session

.....
Déclarons avoir pris connaissance de cette Charte.

Nous nous engageons à la mettre en œuvre et à la respecter.

Le.....A.....

Signature des délégués titulaires Signature des délégués suppléants